

La lettre du DSC GrDF

GEM 113B :

Professionalisme Gazier

Sans vouloir réécrire ce qui a été présenté lors du CCE du 4 décembre dernier, FO Énergie et Mines estime qu'il est nécessaire de redonner un minimum d'info sur ce dossier.

La Direction a signalé qu'il restait une problématique d'échanges entre UCF (Unité Client Fournisseur) et URG (Unité Réseau Gaz), c'est pourquoi elle estime qu'il serait souhaitable d'identifier un contact en URG.

FO Énergie et Mines considère que 4 thèmes doivent encore s'améliorer :

- L'évaluation des compétences doit être mieux traitée.
- Les retours de formations doivent faire l'objet d'une évaluation pour en mesurer l'efficacité.
- La mesure des actions de formation doit être systématiquement effectuée.
- Au niveau national, il est important de vérifier que les investissements que représentent les actions de formation portent bien leurs fruits.

La chaîne de l'activité gazière nécessite de la solidarité et chaque maillon de cette chaîne doit mieux connaître le rôle des autres maillons. Le cloisonnement est très préjudiciable à moyen terme.

La Démarche DSA (Dialogue Social Autrement) soutenue par FO Énergie et Mines, initiée au niveau national, doit être portée au plus près du terrain. C'est une évolution profonde des pratiques. Encore faut-il s'en donner les moyens pour réussir.

FAPE à GrDF

FO Énergie et Mines s'est inscrit dans cette démarche de service à l'emploi et a signé la convention pour la création de le Fond d'Action Pour l'Emploi (FAPE) GDF Suez !

La FAPE repose sur l'engagement des salariés, des retraités, des représentants syndicaux, et des entreprises des groupes EDF et GDF Suez, qui traduisent leur solidarité avec les demandeurs d'emploi.

C'est en premier lieu, les dons des salariés et des retraités qui vont déterminer les fonds réunis par la FAPE. L'entreprise abonde ensuite à hauteur de l'apport de ses salariés. La FAPE attribue des subventions à des associations et entreprises créatrices d'emplois qui proposent un accompagnement social et professionnel de qualité. Ces fonds, placés sous l'égide de la Fondation de France, sont dédiés à la solidarité en faveur de l'aide au retour à l'emploi des personnes en grande difficulté.

FO Énergie et Mines s'engage en tant que membre fondateur à promouvoir la solidarité, l'autonomie, la dignité et poursuit ses efforts dans le domaine de l'aide à l'insertion sociale.



Bernard GEGOUT
Délégué Syndical Central GrDF
Tel : 07 60 43 50 92
Email : bernard.gegout@grdf.fr

Voeux du DSC de GrDF

J'ai le plaisir de vous présenter, au nom de FO Énergie et Mines, nos vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé et de réussite, pour chacune et chacun d'entre vous, ainsi que pour vos proches.

Je souhaite ardemment qu'au-delà de nos différences, nous puissions travailler ensemble dans l'intérêt de tous, respectueux de toutes les opinions.

Croyez en la ferme détermination de FO Énergie et Mines pour agir dans ce sens. Rien ne sera facile pour notre entreprise. 2013 étant placé sous le signe des élections d'IRP, nous œuvrerons si possible ensemble pour que FO soit représentative et reconnue à GrDF.

Pénibilité

Suite à la signature à la branche d'un accord PÉNIBILITE, la Direction a présenté un plan d'action afin de mettre tout en œuvre pour diminuer la pénibilité des agents dans leur emploi, et ceci devra être fait tous les 3 ans.

La remise en cause des services actifs au travers de l'accord de branche signé par **la seule CGT** a été un **véritable recul social pour le personnel des IEG**.

Nous sommes passés d'une situation où la reconnaissance de la pénibilité reconnue permettait une mise en inactivité de service anticipée avec un % de pension à taux plein, à une situation où un congé de fin de carrière éventuel pourrait leur être attribué. Sans garantie pour la pension retraite, et sur l'âge de mise en inactivité du salarié.

La Direction de GrDF tente de minimiser les effets désastreux de cet accord sur la santé des agents en mettant en place quelques mesures palliatives temporaires.

Ce dossier consacre un retour en arrière avec une définition de la pénibilité réductrice et partisane.

FO Énergie et Mines revendique une réelle prise en compte des nouvelles pénibilités (accueil téléphonique, stress....)